

■ **J + B Finance et Participations SA en liquidation**, à Marin-Epagnier, la prise de participation à d'autres sociétés, le service et les conseils en matière de gestion financière, etc. (FOSC du 25.08.2000, p. 5804). Par ordonnance du 13.01.2004, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite de la société, faute d'actif suffisant.

Journal no 153 du 16.01.2004  
(02083296 / CH-645.1.008.477-9)